

Genay

Les locataires, à bout, manifesteront devant le siège de Lyon Métropole habitat

Les locataires des 74 appartements de la résidence Les Verchères, à Genay, demandent depuis des années la réhabilitation de leurs quatre bâtiments et de leurs extérieurs à Lyon Métropole habitat (LMH). Mais rien ne bouge et ils manifesteront ce mercredi 4 décembre devant le siège du bailleur social, à Lyon.

Quand Nadia Kidar commence à énumérer tout ce qui ne va pas dans sa résidence, la liste n'en termine plus : des rats qui se reproduisent dans les vides sanitaires sous les immeubles, des moisissures sur les murs à l'intérieur des appartements, des radiateurs qui ne chauffent pas, aucune porte coupe-feu, des dalles de béton délabrées en guise d'espace extérieur et des charges qui ont explosé. « On nous promet des travaux de réhabilitation depuis 2018 », explique Nadia Kidar en nous montrant un livret de Lyon Métropole habitat (LMH) édité en décembre 2020 où le bailleur social détaille le programme des futurs travaux.

Un report annoncé : « On ne peut plus l'entendre »

Pour tenter de se faire entendre, cette maman de quatre enfants a monté un comité avec la Confédération syndicale des familles (CSF) il y a deux ans. Suivie d'une pétition signée par 64 locataires en 2023. Sans succès. « Et là, on nous reporte encore une fois les travaux de 10 mois. On ne peut plus l'entendre, c'est pour cela que nous avons décidé de faire du bruit devant le siège de LMH car nous nous sentons abandonnés », soupire Nadia Kidar.

« Rien n'est sécurisé »

De nombreux locataires ont tenu à être présents au rendez-vous que nous avions fixé avec Nadia Kidar, pourtant organisé au dernier moment. « Il y a une grande solidarité entre nous et c'est ce qui nous permet de tenir »,



Les locataires des Verchères se sentent abandonnés par Lyon Métropole habitat qui leur promet une réhabilitation depuis de nombreuses années. Photo Sandrine Mangenot

Une réhabilitation est bien prévue

Le bailleur social Lyon Métropole habitat (LMH) nous confirme qu'une réhabilitation de la résidence est bien prévue et que le projet de départ a même été amélioré pour y intégrer « une isolation par l'extérieur des bâtiments », « Les espaces extérieurs ont également été retravaillés avec une densification de la végétation et un espace de jeux et de détente », ajoute LMH. Mais aucune date n'a été communiquée pour ces travaux, LMH rencontrant « des difficultés importantes avec la maîtrise d'œuvre en charge du projet dans le cadre de la commande publique ». Le bailleur rappelle que la sécurité incendie est « aux normes de la construction du bâtiment ».

Pour le chauffage, un rinçage de l'installation a été effectué en avril dernier et les relevés effectués montrent « une température moyenne de 20° dans la grande majorité des logements » selon le bailleur. LMH appelle les locataires qui ont des problèmes de température à le contacter.

Concernant les rats, le bailleur précise que des « traitements réguliers sont effectués ».

façades et en 2007, ils ont fait la peinture. J'ai de l'eau qui entre dans la cuisine, le plafond pourrit. Mon rebord de fenêtre est tout moisi, rien n'est isolé », abonde Fabienne Arranger, habitante du bâtiment B.

Des charges de 82 à 263 € par mois

« On paie 200 € de chauffage par mois et ça ne marche pas. La chambre de ma fille est glacée, je n'y enlève pas ma veste », raconte Vicente Da Cunha. « Ils ont changé la chaudière, les ventilateurs sur les toits pour les VMC... En revanche, les radiateurs datent de 1976 et leurs circuits sont remplis de boues.

Ils sont tièdes. En gros, on a un moteur de Porsche dans une deux-chevaux », complète Nadia Kidar. À titre d'exemple : pour elle, les charges sont passées de 82 € par mois en 2021 à... 263 € en 2023 ! Elles sont actuellement à 178 € par mois. Une dame, qui préfère taire son nom, témoigne : « Ma dette s'accumule de mois en mois. Je vais au tribunal en juin et si elle n'est pas réglée, il y aura une expulsion. » Avant de lâcher : « Ce n'est pas parce que nous sommes dans des logements sociaux que nous n'avons pas le droit d'être considérés ».

● Sandrine Mangenot

► Réaction



Photo Sandrine Mangenot

« Les gens ne peuvent plus payer les charges »

Nadia Kidar, référente CSF du comité des locataires des Verchères

« Les gens ne peuvent plus payer les charges et s'endettent. Ils culpabilisent. J'ai moi-même eu des dettes de loyers : j'ai demandé un échéancier. L'aide de l'État reçue en octobre [bouclier tarifaire] m'a aidée à en rembourser une partie mais j'ai encore reçu un courrier qui me disait qu'il fallait que je change mes habitudes. Personne n'a choisi d'avoir des augmentations de charges de 400 % du jour au lendemain. J'ai essayé de sonder le montant de la dette des locataires : 32 000 € et, encore, je n'ai pas pu tout comptabiliser. »